

Projet BENKADI au Bénin : Des Attentes Clairvoyantes envers les Acteurs pour le Bien-être des Communautés

Au Bénin comme au Mali, au Burkina Faso et en Côte-d'Ivoire, le projet BENKADI s'est donné pour mission d'améliorer qualitativement l'efficacité des politiques publiques en matière d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets en encourageant une plus grande participation citoyenne.



Pour mener à bien cette mission, BENKADI collabore étroitement avec un large éventail d'acteurs en qui, il place de grandes attentes. Il s'agit des autorités locales, des organisations de la société civile, des acteurs du secteur privé et des ministères sectoriels.

Des autorités locales

Les autorités locales jouent un rôle crucial dans la réussite du projet BENKADI. C'est pourquoi, le projet attend d'elles une compréhension approfondie des enjeux du projet et un engagement ferme en faveur de sa mise en œuvre réussie. Cet engagement se traduit par une déclaration écrite du Conseil Communal, une participation active aux activités du projet, notamment les ateliers de concertation multi-acteurs et la sensibilisation sur la conservation des écosystèmes. De plus, elles sont encouragées à prendre des mesures administratives pour favoriser l'adoption de l'Adaptation Basée sur les Écosystèmes (ABE) et à élaborer et mettre en œuvre un Plan de Développement Communal (PDC) prenant en compte l'ABE.

Des Organisations de la Société Civile

Les OSC jouent un rôle vital dans la mise en œuvre du projet BENKADI. Le projet attend d'elles qu'elles améliorent leur connaissance de l'ABE et de la participation citoyenne, renforcent leurs capacités en plaidoyer et lobbying, accompagnent les communautés locales, assurent une veille citoyenne et soutiennent la mise en œuvre des actions de l'ABE dans les communes. Leur rôle est essentiel pour garantir un dialogue multi-acteur efficace et renforcer la résilience des communautés locales.

Des acteurs du secteur privé

Les acteurs du secteur privé ont un rôle à jouer dans la promotion de l'ABE. Le projet BENKADI attend d'eux qu'ils s'approprient les enjeux de l'ABE, collaborent avec le projet, accroissent leurs connaissances sur les pratiques promues par l'ABE en lien avec leurs activités économiques, et initient l'application de ces pratiques. Ils sont également encouragés à impliquer les communautés locales dans leurs activités économiques et à adopter des pratiques de gestion durable des ressources naturelles.

Des ministères sectoriels

La collaboration efficace des ministères sectoriels est d'une grande nécessité pour atteindre les objectifs du projet BENKADI. Ainsi, le projet attend d'eux qu'ils facilitent la mise en place d'un cadre institutionnel plus inclusif au niveau national et local, ainsi que le dialogue multi-acteur. Ils sont encouragés à améliorer leurs connaissances sur la participation citoyenne et l'ABE, à accompagner tous les acteurs dans l'intégration de l'ABE dans les projets et programmes du gouvernement, et à promouvoir une participation équilibrée de toutes les catégories d'acteurs, y compris les jeunes, les femmes, les communautés locales et les personnes vivant avec un handicap, dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques.

En somme, le projet BENKADI place des attentes clairvoyantes sur les épaules de divers acteurs, dans l'objectif commun de promouvoir l'ABE et de renforcer la résilience face au changement climatique au Bénin. Ce projet représente un modèle de collaboration multi-acteurs pour un avenir plus durable.

Megan Valère SOSSOU